

# Commission « Environnement »

## Compte rendu de la réunion du 10 décembre 2008

### Déroulement de la réunion

---

Jean-Pierre SALVAT, Président de la Communauté de communes du Chalabrais accueille les participants et expose la démarche. Son souhait est de poursuivre la démarche de démocratie participative et de développement local initiée en 1980 en partenariat avec le Conseil Général de l'Aude. Démocratie participative et démarche de développement local sont inscrits dans les statuts de la Communauté de communes.

Dans ce cadre, plusieurs phases de concertation ont eu lieu ; la dernière d'importance a eu lieu en 2005.

Chaque période de concertation a permis de définir des objectifs et surtout d'élaborer un programme d'actions sur plusieurs années (souvent trois ans) aboutissant à la création de services, d'équipements et à la réalisation d'études, telle l'étude sur les paysages du Val d'Ambronne et les animations qui en ont découlé depuis 2005.

En matière d'environnement, certaines compétences se répartissent entre communes et Communauté de communes. Ainsi la gestion de l'eau et l'assainissement demeurent des compétences communales tandis que la Communauté de communes assume en intégralité la collecte et la gestion des déchets (compétences optionnelles). Afin d'améliorer la gestion des déchets et de répondre à ses obligations légales, la Communauté de communes vient de terminer les travaux de la nouvelle déchetterie qui entrera en service début mars. L'ancien quai de transfert sera rénové et dorénavant réservé aux ordures ménagères.

La Communauté de communes détient également la compétence obligatoire « l'aménagement de l'espace » qui comprend l'entretien de l'Hers et de ses affluents (délégué au Syndicat de l'Hers) ; la valorisation de la forêt, qui se concrétise depuis 2007 par l'animation de la Charte forestière du Chalabrais, et les sentiers de randonnées. 14 sont balisés et font partis d'un topo-guide gratuit disponible à l'Office de tourisme. Il existe également des sentiers VTT et la voie verte aménagée en partenariat avec les communautés de communes de Mirepoix et du Pays d'Olmes et inaugurée en 2007.

Concernant les énergies renouvelables et pour répondre aux nombreuses sollicitations rencontrées par les communes, la Communauté de communes lors de son précédent Conseil communautaire a voté le transfert d'une nouvelle compétence permettant la réalisation d'une étude d'opportunité pour l'implantation d'énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire. Maintenant les communes délibère à leur tour pour valider ou refuser cette modification de compétence.

Par ailleurs, la Communauté de communes a passé une convention de partenariat avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) de l'Aude pour réaliser le diagnostic de performance énergétique de l'ensemble des bâtiments intercommunaux. Cette étude expérimentale et gratuite permettra d'identifier des actions pour réaliser des économies d'énergie et ainsi montrer l'exemple.

→ Cette réunion avait pour but d'identifier des besoins, des potentialités sous utilisées et définir des objectifs et un ensemble de propositions d'actions pour protéger et mettre en valeur l'environnement du Chalabrais et participer aux efforts nationaux de réduction des pollutions et de lutte contre le réchauffement climatique.

### Quels sont les enjeux locaux en matière d'environnement ?

- Le cadre de vie, l'attractivité du territoire
- La santé et la salubrité (eau, air, déchets)
- La lutte contre le réchauffement climatique (économie d'énergie et énergie renouvelable : dans les bâtiments publics / privés, éclairage public))
- Les paysages (dynamique de fermeture des milieux liés à l'abandon des parcelles agricoles des coteaux)
- Les déplacements (encourager les déplacements alternatifs à la voiture individuelle : vélo, piétons, covoiturage, etc. / favoriser une consommation de produits locaux)

**Le tableau ci-dessous synthétise les idées émises lors de cette réunion à travers le bilan de l'existant et des propositions d'actions à mener.**

<b>ETAT DE L'EXISTANT</b>	
<b>ATOUS</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paysages</li> <li>- Sports de nature</li> <li>- Activités de cueillette / chasse</li> <li>- Forêt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat dégradé des rivières</li> <li>- Bâtiments en ruine</li> <li>- Evolution des pratiques agricoles / certains espaces ne sont plus entretenus / Enfrichement</li> <li>- Manque d'entretien des espaces privés</li> <li>- Arrachage des haies et coupes rases des ripisylves</li> <li>- Manque d'attrait du marché de Chalabre</li> <li>- Manque d'informations par rapport aux projets liés à l'éolien sur le territoire</li> <li>- Défaut de communication</li> </ul>
<b>PISTES D' ACTIONS</b>	
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>FREINS</b>
<p><b><u>Produire et acheter localement</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les productions locales</li> <li>- Contact de maraîchers bio en recherche d'installation</li> <li>- Travail avec la chambre d'agriculture</li> </ul> <p><b><u>Sensibiliser à l'environnement</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer, sensibiliser et éduquer à l'environnement</li> <li>- Sensibiliser les agriculteurs à l'environnement</li> </ul> <p><b><u>Améliorer le cadre de vie</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser des logiciels pour simuler un réaménagement des villages et donner envie aux habitants d'entretenir leur propriété</li> <li>- Organiser un concours</li> <li>- Développer le marché de Chalabre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de connaissance des disponibilités foncières</li> <li>- Pouvoir d'achat</li> <li>- Emotionnel</li> <li>- Manque de communication</li> <li>- Désinformation</li> </ul>

## **OPPORTUNITES (suite)**

### **Débattre autour des énergies renouvelables**

- Renforcer le dialogue
- Eolien en tant que ressources financières pour un territoire
- Transfert de compétence demandé par la CCC aux communes pour la réalisation d'une étude sur les potentialités et les impacts
- Opportunités du solaire et autres énergies

### **Promouvoir les économies d'énergies / partager les expériences**

- Exemplarité des collectivités locales
- Economies d'énergies (chauffage, éclairage public ex. de Chalabre qui a changé ces éclairages de Noël par des LED)
- Charte forestière du Chalabrais en cours (filière plaquette bois, chaudière collective en projet, réseaux de chaleur pour les particuliers et les collectivités, le silos peut être mis dans des locaux vacants)

### **Elaborer une politique territoriale**

- Agenda 21 (ex. du collège, réflexion globale sur l'environnement devant aboutir à un programme d'actions concrètes)

## **Principales conclusions :**

- Le cadre de vie est un enjeu confirmé et très présent lors de cette réunion. Pour les nouveaux arrivants, le cadre de vie est fondamental dans la décision d'installation.
- Besoin d'initier de l'information, du débat public, en matière d'environnement.
- Les collectivités se doivent de renforcer leur implication en matière d'économie d'énergie. De nombreuses actions sont possibles. Des actions sont déjà en cours à travers la Charte forestière du Chalabrais.

## **Liste des participants**

<b>GUILHAMAT</b>	Christian	Maire de Chalabre	CHALABRE
<b>IROLA</b>	Sébastien	Animateur Charte Forestière	CHALABRE
<b>RAULT</b>	Patrick	Enseignant	CHALABRE
<b>RAULT</b>	Monique	Enseignant	CHALABRE
<b>ROSICH</b>	Roger	Conseiller Général du canton	CHALABRE
<b>SALVAT</b>	Jean-Pierre	Président CCC	CHALABRE
<b>VALETTE</b>	Stéphanie	Agent de développement local	CHALABRE